Résolution présentée par la délégation de L'État du Paraguay

Thème Agenda 2030 pour le développement durable

Concerne La consomption des forêts dans le monde et ses conséquences

L'Assemblée Générale,

Inquiète de voir les forêts du monde entier se consumer sous nos yeux,

Rappelant qu'au cours de l'année 2021, plus de 9 millions d'hectares de forêt ont été ravagés

par le feu principalement en Europe et en Amérique du Sud et que les forêts jouent un rôle primordial dans la production d'oxygène et dans la conservation de CO₂.

Choquée de l'inaction, voire du déni de la communauté internationale quant à ce problème

devenant de plus en plus récurrent,

Soulignant que ces feux de forêt génèrent 20% de la production mondiale de dioxyde de

carbone, et participent ainsi de manière significative au dérèglement climatique,

Alarmée par le cercle vicieux dans lequel ces feux s'inscrivent, dû au réchauffement

climatique,

Éprouvant de l'empathie pour les populations locales mises en danger et se souciant des

répercussions sur la biodiversité en péril,

Avertissant la communauté internationale du chemin sans retour qu'elle est en train

d'emprunter,

Décide de mettre en place un organisme international financé par l'ONU, ayant pour

mission:

- de fournir du matériel et des ressources afin de combattre ces feux de forêt, tels

que des avions bombardiers d'eau,

- d'étudier les incendies au cas par cas, et s'il est convenu que l'État concerné ait fait preuve de négligence, toute aide de l'ONU, concernant les feux de forêt, ou

autre, sera coupée à cet État en guise de sanction.

Le texte français fait foi